



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question orale n° 180

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le Premier ministre sur la situation économique particulièrement préoccupante du pays de Bitche, en Moselle. Ce secteur a déjà été gravement touché par les restructurations militaires. De plus, l'hôpital de Bitche est maintenant menacé de fermeture. Formé des cantons de Bitche, Volmunster et Rohrbach-lès-Bitche, le pays de Bitche est en bordure de la frontière. Il est donc nécessaire, d'une part, de préserver les activités économiques et l'emploi dans ce secteur, d'autre part, de maintenir les services publics, notamment les structures hospitalières qui sont indispensables eu égard à l'éloignement par rapport au chef-lieu d'arrondissement. Elle lui demande en conséquence s'il ne pense pas qu'il faudrait réexaminer l'ensemble des décisions prises en matière militaire, administrative et sanitaire. Cela concerne en particulier l'éventuelle fermeture de l'hôpital de Bitche.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 180

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 1998, page 1262

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 1998

**Question retirée le :** 5 octobre 1998 (Transformation en question écrite)